

Réf: Dossier N° 092755

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARIEL CIKA AUTO »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON, Lot 16, Ilot
901

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIEL CIKA AUTO »

Objet : Entretien automobile

Vente de véhicules d'occasion

Vente de pièces détachées

Location de véhicules

Import-export

Divers

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente

de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès

de tous établissements financiers

avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens

sociaux.

- la prise en location gérance de tous

fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute

société existante ou devant être

créée

- et généralement, toute opérations

financières, commerciales,

industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON, Lot 16, Ilot 901

Dirigeant(s) : M ADJOUMANI KOUADIO FODJO ALFRED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01623 du 25/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12898/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

